

FIN DE LA RESTRICTION DE VISITES À LA RÉSIDENCE AUX BEAUX SÉJOURS DE BLANC-SABLON

Blanc-Sablon, le 14 août 2020 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord informe la population que la restriction de visites est maintenant levée à la Résidence aux Beaux Séjours. Toutefois, la restriction de visites est toujours en vigueur à l'Unité Antoinette-Malouin (CHSLD) et à l'unité de soins de courte durée de Blanc-Sablon.

Ces mesures ont été mises en place dans le but de protéger l'ensemble des résidents et la population en raison de la présence de plusieurs cas de gastro.

Nous vous rappelons que le lavage des mains avec de l'eau et du savon demeure le meilleur moyen de prévenir la transmission de la gastro et qu'aucune personne présentant des signes de toux, de vomissement ou de diarrhée ne devrait se présenter comme visiteur.

Si votre état ou celui d'un proche vous préoccupe et que vous avez des questions ou des inquiétudes, vous pouvez contacter en tout temps le service Info-Santé, au numéro 811, pour recevoir des conseils, ou vous référer à [l'aide à la décision](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268